



UQTR



Université du Québec  
à Trois-Rivières

Savoir. Surprendre.

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE  
**PROGRAMME  
DE BACCALAURÉAT**  
EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



**CPA** COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS



facebook.com/devenirCPA  
www.cpaquebec.ca

# COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec à Trois-Rivières doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
<b>Information financière</b>	
CTB 1066	Introduction à la comptabilité financière
CTB 1027	Comptabilité financière I : postes courants
CTB 1028	Comptabilité financière II : investissement et financement
CTB 1029	Comptabilité financière III : postes particuliers
CTB 1030	Comptabilité financière IV : entités particulières
CTB 1031	Comptabilité financière V : regroupements d'entités
<b>Comptabilité de gestion</b>	
CTB 1035	Comptabilité de management I : notions de coûts
CTB 1036	Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle
<b>Audit et certification</b>	
CTB 1045	Contrôle et certification I : introduction
CTB 1054	Contrôle et certification II : états financiers
CTB 1067	Technologies de l'information II : contrôle interne et cycles d'opération
<b>Fiscalité</b>	
CTB 1018	Fiscalité I : particuliers
CTB 1020	Fiscalité II : entreprises et investisseurs
<b>Finance</b>	
CTB 1079	Introduction à la finance pour les comptables professionnels (ou ADM 1065)
CTB 1080	Finance corporative pour les comptables professionnels (ou BFI 1013)
<b>Stratégie et gouvernance</b>	
CTB 1073	Stratégie, éthique et gouvernance
<b>Autres connaissances</b>	
<b>Technologies de l'information</b>	
IFG 1007	Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants
<b>Droit</b>	
DRA 1001	Droits des affaires I
<b>Économie</b>	
ECA 1010	Analyse macroéconomique OU
ECA 1011	Économie managériale
<b>Méthodes quantitatives et statistiques</b>	
PAF 1010	Analyse quantitative de problèmes de gestion OU
<b>Cours requis par l'UQTR pour DESS-CPA</b>	
CTB 1037	Cas I : gestion financière
CTB 1071	Finances personnelles et optimisation fiscale

## REPRÉSENTANTS UNIVERSITAIRES

### Campus de Trois-Rivières

Martin Dubuc, CPA, CA

Tél. : 819 376.5011 [3176] 1 800 365.0922

martin.dubuc@uqtr.ca

### Campus de Longueuil

Lyne Rioux, CPA, CA

Tél. : 450 651.2862 [2705] Téléc. : 450 651.4246

lyne.rioux@uqtr.ca

## MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec à Trois-Rivières exige une moyenne de 2,8/4,3 pour l'ensemble du baccalauréat reconnu pour l'admission au programme DESS-CPA. Certaines exigences pourraient s'appliquer, consultez les conditions d'admission détaillées du programme de 2<sup>e</sup> cycle au [www.uqtr.ca](http://www.uqtr.ca).